

# *Conférence Internationale sur l'Emergence de l'Afrique*

*Abidjan, 18 – 20 Mars 2015*

Thème :

## **Développement des Capacités pour l'Emergence de Bénin**

*Par M. Charlemagne B. IGUE*

# PLAN

- Introduction
- I- Quelques éléments de la situation socioéconomiques récente
- II- Les orientations stratégiques
- III- Les conditions de mise en œuvre

# Introduction

- 2015 : 55<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance politico-juridique
- L'indépendance économique tarde à venir
- Le Bénin :
  - Hier : pays du tiers-monde, pays moins-avancés, pays-développé ou pays en voie de développement
  - Aujourd'hui « Pays Pauvre Très Endetté ».

# Introduction (suite)

- Pourtant, les dirigeants béninois ne sont pas restés les bras croisés.
- Mais, les résultats sont modestes voire insuffisants pour l'émergence

## I- Quelques résultats socioéconomiques récents

- Taux de croissance : 3.5 % , 5.4 % et 5.6 %? resp. en 2011, 2012, 2013
- L'activité économique a été tirée notamment :
  - par le secteur agricole ;
  - Et l'augmentation du trafic portuaire.
- L'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté reste cependant insuffisant.

## I- Quelques résultats socioéconomiques récents (suite)

- Taux d'inflation : 6,6% (2012) et 2,6 (2013)
- le secteur secondaire (14% du PIB) :
  - Peu développé,
  - reste dominé par l'activité d'égrenage du coton et les unités de transformation artisanale de produits agricoles.
  - Le secteur tertiaire (50 % du PIB), bénéficie de l'augmentation du trafic portuaire.

## I- Quelques résultats socioéconomiques récents (suite)

- Le secteur privé du Bénin :
  - peu développé.
  - Dominé par les activités commerciales à caractère informel (notamment avec le Nigeria),
  - génère peu de revenu et d'emploi.
  - Le secteur privé formel est confronté à d'importantes contraintes,
    - dans un climat des affaires caractérisé par des lourdeurs administratives et une pénurie de capital humain.

## I- Quelques résultats socioéconomiques récents (suite)

- Rapport Doing Business de la Banque mondiale (2014), le Bénin est 174<sup>e</sup> sur 189 pays.
- En 2013, il occupait le 175<sup>e</sup> rang sur un total de 185 pays.
- avancée significative en matière de facilitation du commerce transfrontalier : 119<sup>e</sup> rang en 2014 contre 130<sup>e</sup> place en 2013

## I- Quelques résultats socioéconomiques récents (suite)

- Le secteur judiciaire : nombreuses contraintes dont :
  - la faiblesse des ressources humaines et matérielles,
  - la désuétude de certains textes en usage,
  - et l'absence de dialogue institutionnel entre les principales parties prenantes.

## II- Quelques résultats socioéconomiques récents (suite)

- marché de l'emploi :
  - peu flexible,
  - et se caractérise par une inadéquation entre la formation et les besoins des entreprises.
- Le code du travail présente diverses contraintes et rigidités, concernant notamment les horaires de travail, le recrutement et le licenciement.

## I- Quelques résultats socioéconomiques récents (suite)

- Indice de perception de la corruption (Transparency)
  - 2012 : 94<sup>e</sup> rang sur 176 pays et à la deuxième place dans l'espace UEMOA.
- IDH : 0,436 (PNUD 2013), inférieur au niveau moyen de 0,475 en Afrique subsaharienne.
- La situation sociale demeure caractérisée par la persistance de la pauvreté, en dépit des améliorations des services sociaux de base.

## I- Quelques résultats socioéconomiques récents (Fin)

- la pauvreté absolue frappe 35.2 % de la population (2012).
- La pauvreté se concentre de plus en plus dans les villes, faute d'encadrement de la forte urbanisation.
- Une bonne partie de la population reste privée de l'accès aux services sociaux de base.
- Seuls 10 % de la population sont couverts par les systèmes formels de sécurité sociale existant.

## II- Orientations Stratégiques

- Pour renverser la tendance, le gouvernement s'est doté d'une vision (Vision Bénin 2025 Alafia) :
- *« Le Bénin est, en 2025, un pays-phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social ».*

## II-1. Les atouts

- la volonté politique ;
- le respect des règles de la démocratie et des droits de l'homme ainsi que la stabilité sociopolitique ;
- le large potentiel agricole (4,8 millions d'hectares de terres arables dont à peine 1 million d'hectares sont cultivés), minier et touristique insuffisamment exploité ;

## II-1. Les atouts (suite)

- position géographique :
  - façade maritime de 125 km équipée d'un port en eau profonde,
  - frontière commune d'environ 700 km avec le Nigeria qui représente un marché de plus de 150 millions de consommateurs potentiels,
  - et frontières avec des pays enclavés de l'Hinterland (Niger, Burkina ;

### III-1. Les atouts (Fin)

- la jeunesse et le dynamisme de la population, de même que la compétence de la main-d'œuvre locale ;
- l'appartenance à des ensembles économiques et monétaires régionaux.

## II-2. Les contraintes

- des problèmes de gouvernance dans l'administration et dans le secteur économique ;
- la faible diversification du secteur agricole ;
- Le caractère embryonnaire du secteur industriel ;
- la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes,
  - en particulier celle du secteur tertiaire (environ 50% du Produit Intérieur Brut) aux mesures prises par le Nigeria contre la réexportation de produits non originaires du Bénin ;

## II-2. Les contraintes (Fin)

- la disponibilité irrégulière des facteurs de production ;
- l'insuffisance des infrastructures de développement économique ;
- la faiblesse du taux d'investissement.

## **II-3- Renforcements des capacités**

# 1-Reconstruire une administration au service de l'intérêt général et du développement du secteur privé

- Les actions en cours concernent :
  - la restauration de l'autorité de l'Etat ;
  - L'accélération des réformes administratives et institutionnelles ;
  - l'assainissement du système juridique et judiciaire ;

# **1-Reconstruire une administration au service de l'intérêt général et du développement du secteur privé (suite/Fin)**

- l'accélération de la réforme de l'administration territoriale ;
- la promotion d'une culture de transparence dans la gestion des affaires.
- mise en œuvre des principes de la Gestion axée sur les résultats et de la reddition des comptes.
- Installation d'une Autorité nationale de lutte contre la corruption

## 2. Assainir le cadre macroéconomique et maintenir sa stabilité

- Les mesures s'articulent autour des points ci-après :
  - l'amélioration du cadre macroéconomique à travers notamment l'assainissement des finances publiques
    - réduction des déficits, apurement des arriérés, respect des procédures d'engagement, contrôle de la qualité des dépenses publiques...)

## 2. Assainir le cadre macroéconomique et maintenir sa stabilité (suite)

- l'évaluation d'impact ex-ante de toute action publique sur le cadre macroéconomique (cadrage macroéconomique) en vue d'une prise de décisions efficaces ;
- la réduction des distorsions sur les marchés.
- Les actions visent aussi la réalisation de la transition fiscale et instauration d'une fiscalité de développement

### 3. Promouvoir le renouveau économique

- le développement de la production et des services à forte valeur ajoutée ;
  - développer des activités de services et de production autour de la plate-forme portuaire de Cotonou,
    - réorganisé pour renforcer le partenariat stratégique avec le Nigeria et mieux capter le trafic des pays de l'hinterland.
  - réorganiser la filière coton et faciliter l'émergence de nouvelles filières agricoles intégrées par la mise en place d'un cadre favorable à l'agro-business.

#### **4. Développer les infrastructures de qualité, nécessaires à l'amélioration de la compétitivité et à l'accroissement des investissements privés**

- Amélioration des infrastructures de transport
  - Transport maritime et port
  - Transports routier et ferroviaire
  - Transport aérien
  - Transport fluvial
- Amélioration de l'accès à l'eau potable et assainissement
- Renforcement des capacités énergétiques
- Meilleure exploitation des technologies de l'information et de la communication

## **5. Renforcer le capital humain pour améliorer la productivité de l'économie nationale**

- Renforcement des services de santé
- Amélioration des performances du système éducatif
- Renforcement et diversification de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
- Amélioration du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

## 5. Renforcer le capital humain pour améliorer la productivité de l'économie nationale (suite)

- Protection des groupes vulnérables et promotion de l'emploi des jeunes
  - Intensification de la lutte contre la traite des enfants
  - Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes
  - Promotion de la protection sociale et de la solidarité

## **6- Assurer un développement équilibré et durable de l'espace national, notamment le développement à la base.**

- la densification des voies d'accès aux localités rurales ;
- la construction d'infrastructures sociocommunautaires et la dotation en équipements marchands et sociocommunautaires ;
- l'appui à la construction d'infrastructures touristiques et de loisirs.
- Sécurisation et fiabilisation de la propriété foncière
- Création des pôles de développement et de compétitivité
- Amélioration de l'habitat
- Consolidation des bases du développement local et régional

# IV- Conditions de mise en Œuvre

- La volonté politique permanente
- La promotion de la bonne gouvernance à tous les niveaux
- La promotion du dialogue social et du développement participatif
- La promotion du partenariat régional et international
- Le financement du développement

## IV- Conditions de mise en Œuvre (Fin)

- La promotion des IDE
- La mobilisation de l'épargne nationale
- La promotion du partenariat public privé
- La promotion d'une microfinance de développement

*Merci !*